

PV de l'Assemblée générale de l'association des parents de l'école Arc en Ciel - implantation Globe 16/10/2017

L'AG se déroule exceptionnellement au TW.

Présence : 36 parents.

2^e AG de l'année parce que la 1^{ere} était trop courte et n'a pas permis à tous de s'exprimer.

Point principal à l'ordre du jour : les enjeux liés aux problèmes rencontrés l'année passée à l'école.

I. Enjeux de l'année 2016-2017 : états des lieux et suivi par l'AP

Retour des démarches entreprises depuis le 30 juin :

- dernière AG de 2016-2017 en juin ;
 - interpellation soutenue par des conseillers communaux en juillet ;
 - réunion avec le PO le 6/7 et les parents pour faire part des difficultés des enfants liées aux absences et de l'application du projet pédagogique.
 - Les parents demandent au PO d'organiser une réunion plénière à la rentrée pour expliquer le travail de l'équipe mobile, les décisions prises pour garantir les apprentissages et la qualité de l'accueil. Le PO se montre favorable.
 - En septembre, le PO annonce aux parents que cette réunion n'aura pas lieu mais que madame Benaziak serait présente à toutes les réunions de cycles, ce qui ne sera finalement pas le cas pour cause de maladie.
 - L'AP a rencontré le PO avant le conseil de participation du 10/10/17 pour parler des 4 enjeux :
- gestion des absences : qu'est-il mis en place cette année ?
 - quel suivi des enfants impactés par les absences l'année dernière pour les apprentissages ?
 - mise en place du projet pédagogique ; quelle évaluation ?
 - qualité des relations des enseignants avec la direction ?
 - Quelques info importantes retenues des échanges avec le PO :
 - o Mise en œuvre du projet d'établissement : une inspection générale a été demandée par le PO : en décembre seront évalués les supports des enseignants, en janvier aura lieu la visite des classes par la direction et le PO (Mme Benaziak).
 - o Suivi des retards des enfants : mise en conformité en redonnant plus d'heures à la remédiation (1 ETP + 6 séances)
 - o Climat dans l'école : rien de concrêt
 - o Remplacement des enseignant-e-s malades : Mme Père souligne que si elle avait été informée de l'absence de 2x1 semaine de l'enseignante du 5-8 elle aurait trouvé les moyens de la faire remplacer

Retour du Conseil de participation du 10/10/2017

- Sarah fait un bref compte rendu.

Les parents s'expriment à propos des difficultés rencontrées l'année passée :

- Les parents présents à l'AG soulignent que de la stabilité avait été demandée en maternelle et que des enseignants travaillent à temps partiel ce qui fait que les enfants sont pris en charge par différents enseignants sur la semaine.
- Les parents s'inquiètent du stress que l'inspection risque d'apporter auprès des professeurs.
- Ils soulignent que tout le monde a désiré que la rentrée se passe sereinement, ce qui s'est fait.
- Ils expriment leurs craintes quant au retour de la directrice en janvier par rapport au fait que rien de concret n'a été exprimé ni par la direction ni par le PO et ne semble avoir été fait pour éviter les écueils de l'année scolaire précédente

- Certains craignent qu'à son retour la tension revienne et que le climat serein qu'il y a à l'école pour l'instant disparaisse.
- Les parents souhaitent connaître le plan d'action du PO concernant l'école (les parents ont constaté que le PO est très présent dans l'école). Ils souhaitent que le PO fournisse des garanties concernant la bonne suite du projet pédagogique et du climat serein à l'école.
- Certains s'interrogent sur l'évaluation que le PO fait des directions d'école : actuellement, il n'y a pas d'évaluation. Le PO envisage d'en mettre une en place pour les directions déjà nommées. Cette évaluation serait uniquement formative et le PO n'a pas communiqué les critères sur lequel porterait l'évaluation.

Quelles stratégies de suivi ?

Concernant les difficultés rencontrées l'année passée, les parents proposent des solutions des plus douces aux plus musclées. En vrac :

- demander au PO ce qu'il a prévu au cas où les difficultés de l'année passée se présentent à nouveau
- faire appel à la presse
- faire une manifestation
- faire appel à un avocat pour défendre les enfants qui sont en danger par rapport à leur droit à l'éducation
- demander à la CWB une inspection de la direction et du PO via un dépôt de plainte
- faire une interpellation communale

Débat sur les différentes stratégies et échange d'information sur certaines d'entre-elles (notamment concernant la plainte auprès de la CWB, si elle abouti la sanction est une suppression de subside - donc impact potentiel sur toutes les écoles - En cas de dépôt de dossier, une inspection du PO et de la direction a lieu. Si le dossier est déposé maintenant, cette inspection aura lieu début 2018).

Concernant l'interpellation au conseil communal, ne faudrait-il pas le faire en concertation avec les autres associations de parents ?

Décisions :

- Objectif général des démarches à poursuivre : Consensus qui ressort du débat : une école sereine avec un projet pédagogique fort.
- Objectifs plus spécifiques :
 - o Transparence du PO sur ce qui a été fait et ce qui va être mené encore dans les mois qui viennent
 - o Transmettre les inquiétudes et la souffrance des parents plus haut (puisque le PO ne donne pas satisfaction)
- Actions à mener de front :
 - o interpellier le conseil communal
 - o déposer un dossier de plainte à la CWB afin qu'une instance supérieur au PO entende la souffrance des parents.

Balises :

En menant ces actions, les parents identifient des balises à suivre :

- Préserver Yolande et l'équipe éducative : bien faire comprendre qu'elles ne sont pas ciblées
- Préserver le Bempt (qui n'a pas connu les mêmes difficultés)
- Communiquer avec les autres AP

Qui met cela en place ?

Le comité souligne son incapacité à mener tout cela à bien seul et appelle les parents à co-porter cela. Des parents se proposent.

II. Projets extrascolaires :

Ateliers néerlandais :

Un papa animerait en 2,5/4 cinq séances pour les deux groupes de garderie pour 150 euros. En 5/8, les ateliers seraient animés par quelqu'un de la bibliothèque NL qui propose 10 séances pour 200 euros. Pour 350 euros, tous les enfants entre 2,5 et 8 ans auraient quelques séances d'initiation au NL sur l'année.

Débat : faisons-nous payer les enfants comme on l'a toujours fait, mais cela nécessite des listes d'inscriptions, ou bien on allège le dispositif et l'Ap finance ?

Décision : Le budget est accordé par l'AP moyennant le fait de soutenir à la même mesure les ateliers néerlandais du Bempt.

Atelier de jeux d'échec : l'AP financerait la formation d'un pool de 12 parents qui s'engageraient à animer chacun un lundi PM (2x50 minutes à partir de 15h20). Le matériel est fourni gratuitement.

Pour rapporter de l'argent et ainsi financer les projets :

- Bal masqué des parents : en cours, recherche d'une salle
- Petits déjeuners : en cours
- Bal Folk pour les enfants un we au TW (le 3 ou 4/2) + vente de crêpes
- Etiquettes personnalisées vendues en ligne avec rétrocession de 15 % à l'AP : facile à mettre en place

Les parents remercient Sarah V. pour son implication dans la coordination et la mise en place des projets !!!

III. Gestion de la violence entre les enfants au sein de l'école :

Ce point n'était pas à l'OJ et a été traité très brièvement.

Rappel a été fait de ce qui est en cours :

Les écoles du PO ont été formées via l'UMH. Suite à cela des dispositifs devaient être mis en place dans l'école. Toujours rien de visible à ce stade. Il semble que c'est éminent (la direction finalise avec l'équipe éducative).

Quel suivi ?

Des parents proposent de faire des suggestions à l'école.

Mini débat très vite mené : est-ce le rôle des parents/AP de faire des propositions ? C'est le rôle de l'équipe éducative. Le rôle de l'Ap n'est-il pas celui de faire pression pour faire en sorte que des dispositifs soient effectivement mis en place pour prévenir et gérer les violences ?

L'AP des 7 bonniers veut organiser une conférence avec B. Hembeek à propos des zones dans les cours de récréation. La conférence coûte 300euros. Les parents sont intéressés s'il y a une explication sur comment c'est mis en pratique dans les écoles de Forest, mais pas si c'est juste une présentation du projet dont on peut prendre connaissance par ailleurs.

Concernant les parents en souffrance par rapport à la violence vécue par leur enfant, Yolande a promis de les tenir au courant de ce qui est mis en place au sein de l'école.